

AR Prefecture

006-210600441-20230504-04_05_2023_07-DE
Reçu le 12/05/2023

(Loi du 5 AVRIL 1884 - Art. 56)
Mairie de LA COLLE SUR LOUP

Département
des Alpes Maritimes

Arrondissement de
GRASSE

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	23

N°04.05.2023.07

Objet de la délibération :
Désignation d'un
représentant de la ville en
remplacement de Monsieur
Gilles BERTAUX au Conseil
d'Exploitation de l'Office de
Tourisme Intercommunal

- ☐ Original.
☐ Expédition certifiée
conforme à l'original.

Pour le Maire,
Le Directeur Général des
Services,



Date de la convocation :
27/04/2023

Certifié exécutoire compte
tenu :

De la date de transmission et
de réception en Sous-
Préfecture :

12 MAI 2023
De la date de publication :
12 MAI 2023

Pour le Maire,
Le Directeur Général des
Services,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de LA COLLE SUR LOUP

SEANCE DU 4 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard MION, Maire.

PRÉSENTS :

M. MION - M. CIRIO - Mme CUBIZOLLES - Mme MARINO - Mme MUIA - M. LEMESSIER - Mme BRISON - M. RODRIGUEZ - Mme PROPETTO - M. MORVAN - M. DORDONNAT - Mme BILLOIS - Mme POULAIN - Mme TOURIAN - Mme MOURTY - M. VAN DEN BULCKE - Mme VERONESE-NARDI - M. THEVENIAUD - M. DURANTE

PROCURATIONS :

M. BORIOSI pouvoir donné à M. MION
M. FORESTIER pouvoir donné à M. CIRIO
M. BERNARD pouvoir donné à Mme CUBIZOLLES
M. LEGRAND pouvoir donné à M. DURANTE

ABSENTS :

M. CASTET
Mme ROLLAND
Mme TEISSEIRE
Mme DOLAN
M. VERGES
M. PETIT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame MARINO

Monsieur le Maire rappelle :

Que par délibération de la Communauté d'agglomération Sophia antipolis (CASA) en date du 17/07/2020, Monsieur Gilles Bertaux avait été nommé comme membre titulaire du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Qu'il y a ainsi lieu de procéder à la désignation d'un nouveau représentant suite au décès de Monsieur Gilles BERTAUX.

Il est proposé au Conseil municipal :

- **DE DESIGNER** Monsieur François RODRIGUEZ en qualité de nouveau membre du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal en remplacement de Monsieur Gilles BERTAUX.

Monsieur le Maire demande si d'autres conseillers souhaitent candidater.

En l'absence de candidature,

Considérant l'accord unanime de l'ensemble des Conseillers municipaux pour un vote à main levée,
conformément à la délibération n° 04.05.2023.04,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote :

- DESIGNER Monsieur François RODRIGUEZ en qualité de nouveau membre du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal en remplacement de Monsieur Gilles BERTAUX.

Ce à l'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- Ont pris part au vote	:	23 (dont 4 par pouvoir)
- Ont voté pour	:	23
- Ont voté contre	:	0
- Se sont abstenus	:	0

Ainsi délibéré à La Colle-sur-Loup les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean-Bernard MION



Can. L. Mion

Conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication, soit par voie postale : 18 avenue des fleurs CS61039 – 06050 Nice cedex 1, soit par voie électronique à partir d'une application internet dénommée « Télérecours citoyens » accessible via le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr>.